

## **Assemblée générale du samedi 28 mars 2015**

**Adresse : Centre Adeps, allée du Stade Communal 3 – 5100 Jambes**

*L'assemblée générale débute à 09h30*

### **Composition de l'Assemblée Générale**

#### **Sont présents pour le Conseil d'Administration :**

Mesdames Isabelle **DEL RUE**, Claire **PORPHYRE** ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DEL CHEF** (Président), Michel **COLLARD** (Trésorier général), Patrick **FLAMENT**, Alain **GEURTEN**, José **NIVARLET**, Bernard **SCHERPEREEL**, Jean-Pierre **VANHAELLEN**, Lucien **LOPEZ** (Secrétaire général).

Excusés : Mme Bernadette Bresmal (raisons médicales) et Jacques Ringlet (raisons de santé)

#### **Pour les délégations provinciales des parlementaires :**

##### **Bruxelles-Brabant wallon (6 représentants/6)**

Messieurs Robert **Culot**, Jean-Michel **Deneve** (avec procuration de Robert Culot), Claude **Dujardin**, Michel **Loozen**, Jean-Pierre **Mespouille**, Pierre **Vancabeke** et Yves **Van Wallendael** (avec procuration de Yves Lamy).

##### **Hainaut (8 représentants/8)**

Messieurs Fabrice **Appels**, Robert **Appels**, André **Dupont** (avec procuration de Daniel Hanotiaux) Michel **Fohal**, Pascal **Leconte**, Jacques **Lécrivain**, Jean-Marie **Raquez** et Jean-Marc **Tagliafero**.

##### **Liège (9 représentants/9)**

Messieurs Pol **Bayard**, Jean-Marie **Bellefroid**, Jacques **Brand**, Richard **Brouckmans**, Christian **Charlier** (avec procuration de Marcel Dardinne), André **Debatty**, Christian **Grandry**, Michel **Krawenkel** et Jean-Pierre **Lerousseaux**.

##### **Luxembourg (3 représentants/3)**

Messieurs Paul **Groos**, André **Samu** et Michel **Thiry**.

##### **Namur (4 représentants/4)**

Messieurs Philippe **Aigret**, Michel **Regnier**, Christian **Servais** (avec procuration de Pascal Herquin) et Gérard **Trausch**.

#### **Membre du personnel :**

Madame Véronique **Laurent**.

Le président ouvre la séance et remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :

- Marie-Thérèse **JOLIET** Présidente CP Liège

- Martine **CORBISIER** Membre CP Liège
- Jean-Claude **VANDEPUT** Procureur régional
- André **HANCOTTE** Procureur régional
- Alain **BUCHET** Président CJR
- Guy **HENQUET** Président CP Namur
- Christophe **NOTELAERS** Président CP Hainaut
- José **LAUWERYS** Membre CP Namur
- Benjamin **RIGA** Membre CP Liège
- Pierre **THOMAS** membre CP Hainaut

### Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, celle-ci se recueille à la mémoire des personnes disparues depuis l'assemblée du 29 novembre 2014 :

- Monsieur Marc EXSTEEN, président du BC Dalhem.
- Madame Marie-Louise MORSAT, belle-mère de monsieur Toni Di Bartolomeo, parlementaire liégeois
- Monsieur Christian BOUSARD, ancien président du club BC Chalet Woluwe St Pierre.
- Monsieur Michel DELFORGE, arbitre provincial Bruxelles Brabant Wallon
- Monsieur Ghislain THYSSEN, ancien joueur du club Eveil Auderghem
- Madame Nelly NELISSEN-LOLY, ancienne présidente du RS Fémina
- Monsieur Jean-François HARRIS, arbitre provincial et membre du club Mailleux Comblain
- Monsieur Fernand DECROUPETTE, Président d'honneur du Royal Basket club de Wanze, membre émérite de l'AWBB beau-père de Dominique Doyen
- Monsieur Fernand COIBION, ancien parlementaire namurois
- Marie-Louise DE GRAAF, maman d'Alain Geurten
- Monsieur André BOURBON, ancien parlementaire de Liège et arbitre provincial
- Maman de Grégorio VINCI, membre du comité provincial de Liège
- Lorenzo RIGOTTI, papa de Gilles et Benjamin Rigotti, arbitres de la province de Liège
- Philippe LEBRUN, papa de Géraldine Lebrun-Von Sternberg, diététicienne du CRF
- Madame Marie-Paule DUBOIS, épouse de Christian Thiry, directeur technique du BC Blaton
- Monsieur Raymond VERHIMST, membre du Fémina Docherie et papa de Julie et Muriel Verhimst.
- Maman de Philippe GORZELANCZYK et grand-mère de Guillaume GORZELANCZYK, arbitres provinciaux hennuyers
- Madame Christine BERNARD, membre de l'ASTE Kain et maman de 2 jeunes joueurs, Florine et Antoine.
- Beau-père de Mr Fabrice CULOT, arbitre provincial du Hainaut
- Papa de Monsieur Laurent BECK, Arbitre de D1 et Président de la CFA Liège
- Monsieur Philippe STOLLENBERG, frère d'Alain Stollenberg, ancien joueur du Standard de Liège
- Monsieur GERADON, membre délégué du club de Haneffe
- Maman d'Yvan FASSOTTE, ancien coach du BC Liège
- Monsieur Pierrot CANNAERTS, ancien arbitre liégeois
- Monsieur Roger MICHEL, grand-père de Margaux Michel (Stats. Liège Basket)
- Monsieur Simon BOET, joueur des équipes juniors régionaux et P1 du club IATA Namur
- Monsieur Jules JOANNES, papa de messieurs Jean et Johan JOANNES, coaches au New BC Profondeville et grand-père de Jérôme JOANNES, joueur et coach au New BC Alsavin Belgrade
- Monsieur Freddy BAUDART, ancien membre du comité du club RBC Herbuchenne Dinant
- Monsieur Gilbert JARDON, papa de monsieur Didier JARDON, arbitre provincial et de monsieur Lionel JARDON, ancien joueur du BC Belgrade et grand-père de Bertrand JARDON, arbitre provincial
- Monsieur Michel SANZOT, frère de Messieurs Joël, Vincent et Mustien SANZOT, anciens joueurs du RBC Ciney

- Monsieur Alain LEURQUIN, ancien joueur du BC Souvenir Jambes
- Monsieur Francis LABAR, ancien membre du RCS Natoye, et papa de madame Françoise Labar, présidente du RCS Natoye
- Monsieur Yvan CHAUSNOT, papa de monsieur Alain Chausnot, ancien joueur du BC Souvenir Jambes et membre actuel du BC Loyers
- Monsieur José VALTIN, papa de monsieur Dimitri VALTIN, arbitre provincial et grand-père de Nicolas

## Préambule

**Jean-Pierre Delchef (président) :**

Messieurs,

Contrairement aux habitudes et compte tenu des circonstances, je ne vous adresserai pas quelques mots en guise d'introduction me réservant de leur faire, le cas échéant, en guise de conclusion.

Je vous propose, dès lors, d'entamer nos travaux sans tarder.

### 1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires

**Jean-Pierre Delchef (président) :** nous vous confirmons que 30 parlementaires sur 30 sont présents ou représentés, donc la majorité simple est de 16 sur 30 pour le budget et les modifications au TTA et la majorité des 2/3, pour les modifications au ROI est de 20 sur 30

### 2. Rapport du vérificateur régional et approbation

**Jean-Pierre Delchef (président) :** nous passons ce point puisque d'une part les documents n'ont pas été transmis dans les délais et la proposition du conseil d'administration est de reprendre, à l'ordre du jour de l'assemblée générale de juin, l'examen de l'adéquation du budget 2014 et du bilan 2014.

### 3. Approbation du bilan 2014

**Michel Collard (trésorier général) :** Messieurs les parlementaires, à chaque assemblée générale du mois de mars, j'y ajoute des commentaires et des correctifs. Cette année, mon intervention sera différente. D'abord, je tiens à vous présenter des excuses concernant le délai de transmission et le non respect des dispositions statutaires. J'avoue ne pas avoir estimé à sa juste mesure le travail à accomplir. Premièrement, le retard est dû aux problèmes informatiques rencontrés avec le nouveau système. Il s'agit du premier bilan réalisé avec ce logiciel. J'avoue ne pas avoir estimé à sa juste mesure le travail à accomplir, compte tenu des disponibilités du bureau d'expert comptable auquel nous avons fait appel. La dernière séance de travail au finish a eu lieu mercredi dernier, jusque 19 heures. Dorénavant, nous prévoyons un agenda dès décembre, de manière à respecter les délais de notre association. J'avoue également ne pas avoir estimé à sa juste mesure le travail à accomplir, compte tenu des intentions du bureau d'expert comptable. Plusieurs séances de travail ont été consacrées à passer en revue chaque client, chaque fournisseur, à apurer les comptes et remettre tout en ordre. Le bureau d'expert comptable a adressé, après chaque journée de travail, un rapport à la fédération. Nous tous, le bureau d'expert comptable, Etienne Croon et moi même n'avons pas ménagé nos énergies. Ordre a été donné à Etienne Croon de différer les encodages des notes de frais, notamment celles des provinces pour se consacrer exclusivement aux écritures bilantaires. Tout le travail est retombé exclusivement sur Etienne Croon puisque changement de personnel. Nous avons finalisé le bilan 2014 jeudi fin de matinée. Le bilan est juste, correct, honnête. Peut être le meilleur dans sa forme depuis la création de l'AWBB. Il reflète

parfaitement la réalité comptable de notre association. Je sais que vous n'avez pas disposé du temps nécessaire à son examen mais les chiffres sont là et ne changeront pas. Le bilan est établi et ne changera pas. La semaine prochaine, nous transmettrons budget 2014 complet. La commission financière pourra planifier ses réunions et demander les documents nécessaires, poser toutes les questions, recevoir les réponses. Je vous demande de voter le bilan 2014 en toute confiance et si après toutes les démarches de la commission financière, vous n'avez pas eu toute satisfaction d'ici le mois de juin, et que vous estimez que ce bilan n'est pas honnête, je suis prêt à remettre mon mandat à disposition de l'assemblée. Je vous remercie de votre attention.

**Gérard Trausch (Namur)** : j'apprécie la justesse des commentaires.

**Jean-Pierre Delchef (Président)** : je demande maintenant à Michel Collard de présenter le bilan en chiffres

**Michel Collard (trésorier général)** :

L'actif est de 1.316.247,82 €

Les immobilisations financières sont de 81.426,63 €

Stock et commandes en cours sont de 3.102,10 €

Créances à un an au plus sont de 755.056,75€

Valeurs disponible : 476.662,34 €

Le passif est de 1.316.247,82 €

Résultat de l'exercice, avec le résultat de l'exercice antérieur est de 146442,13 €

Provisions charges : 20.000,00 €

Dette à un an au plus : 452.945,10 €

Précompte et régularisation : 234.935,50 €

Fonds affectés : 461.925,06 €

Donc, le résultat de l'exercice 2014 est positif de 2.172,74 €, qui s'ajoute aux résultats des exercices précédents, de 143.569,42 €. Le résultat à reporter est de 146.442,07 €.

En résumé, les charges sont 1.804.743,55 €, avec une légère augmentation.

Par contre, du côté des rémunérations et charges sociales, nous avons une diminution par rapport aux années antérieures et revenons plus ou moins au niveau de 2011. Le montant des charges sociales et du personnel est 1.183.916,18 €. Donc une meilleure maîtrise. On a fait plus avec moins.

L'évolution subsides 2012, 2013, 2014 : le subventionnement forfaitaire de fonctionnement est le même. Plan programme aussi. Le volet formation a diminué, il est de 65.000,00 € (80.000,00 € en 2013).

Subsides pour le non marchand sont à 63.400,02 €

Volet formation a diminué sinon le reste est identique à 2014.

Frais de déplacements ont augmenté. On est passé de 119.521 € en 2013 à 165.833 € en 2014. Nous devons chercher au niveau des départements, conseils et comités une explication à cette augmentation sensible.

Téléphone : chute spectaculaire, nous passons de 26.000 € à 14.000 €. Même chose en ce qui concerne le téléphone des services extérieurs : le montant passe de 37.000 € à 31.000 €.

Frais de consommation : vont de pair avec les frais de déplacement et nous constatons une augmentation de 8000 euros

Article PC1, nous sommes à 29.500 €. Nous constatons un recul alors qu'il y avait une régression du boni en 2013. Les amendes augmentent : 73.112 € (66.180 € en 2013).

Voilà pour la première analyse. Chiffres bilan et budget des départements, conseils et comités seront transmis la semaine prochaine à la commission financière et aux groupements parlementaires, de façon à pouvoir travailler.

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : les membres de la commission financière sont contrariés par la présentation tardive du bilan. Nous pouvons comprendre les difficultés de cette année mais des problèmes, il y en a chaque année, il faut l'avouer. Pour ne pas être en porte à faux avec l'ADEPS, je me suis permis à la lecture de ce bilan et ceci n'engage que moi et pas la commission financière, je constate une diminution de 14% par rapport à 2013. On s'aperçoit que les valeurs disponibles ont diminué de 60%. Mais les dettes à un an ont diminué du même montant, donc pas de problèmes. Service augmentés de 7 % et rémunérations ont diminué de 12 %. Donc ce ne sont pas les charges qui sont en cause.

Ce qui m'inquiète le plus, c'est le chiffre d'affaire, diminué de 30%. Cotisations et subventions diminuent de 37%.

C'est grâce aux produits d'exploitation et produits financiers divers. Les montants sont énormes en divers. Si on veut avoir un reflet plus complet, il faudrait éclater ce point 'divers'. On parle, en divers de montants de 330.000 euros et de 340.000 euros.

Pour le bénéfice, vous avez très bien fait de mettre 461.000 euros dans les fonds non affectés. C'est impeccable. La commission financière attend des explications la semaine prochaine quant à ces postes 'divers' de même que le poste subsides à recevoir, qui s'élève quand même à 450.000 euros.

Nous verrons en juin si le conseil d'administration a la maîtrise des chiffres.

Deux choses à demander : pouvez-vous nous transmettre le fichier en Excel, en plus du PDF ? Ma deuxième question concerne la provision de 10000 euros supplémentaires, en vue d'un éventuel contrôle fiscal. On sait qu'il y a des taxes à payer mais pour ASBL, ca n'atteint jamais 10.000 euros.

**Michel Collard (trésorier général)** : les 10.000 euros, c'est l'expert fiscal qui a demandé cette provision, au vu de l'amende infligée à la FRBB suite à leur contrôle fiscal de décembre. Nous nous situons dans le même profil. Le fichier Excel vous sera transmis.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : En ce qui concerne le contrôle fiscal de la FRBB, il s'agit de frais de déplacement des joueuses des équipes nationales n'ont pas été déclarés. Volet BNT Dames et messieurs, concernés par l'encadrement. Nous n'avons pas d'équipe nationale mais c'est uniquement en prévision de ce contrôle que ce montant a été provisionné. Et si cette provision ne s'avère pas nécessaire, elle sera affectée à autre chose

**Michel Collard (trésorier général)** : Le fonds des jeunes est payé en deux parties.

60 équipes de jeunes en plus par rapport à l'année passée. Le système informatique donne les documents en pdf et nous les convertirons en Excel pour vous les transmettre.

**Gérard Trausch (Namur)** : l'AWBB s'appauvrit. Je suis un peu étonné de ce chiffre. S'appauvrit puisqu'elle a payé des dettes pour un montant de 900.000 €

**Michel Collard (trésorier général)** : on a apuré des postes clients et fournisseurs, sommes qui dataient d'avant 2010 et on a apuré ces comptes là.

D'habitude, en fin d'année, on reçoit une avance de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette année on a reçu 18.000 euros au lieu de 90.000 les années précédentes.

Conventions avec la Fédération Wallonie-Bruxelles sur les bénévoles. La politique du nouveau ministre a changé

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : Voir la différence entre saison et année civile

**Michel Collard (trésorier général)** : Nous n'avons pas encore reçu la projection des décisions officielles du ministre concernant nos subventions. Nous avons projeté les mêmes sommes que l'année passée mais reçu encore aucune confirmation.

**Gérard Trausch (Namur)** : plan basket 2015 au bénéfice des clubs. Avons-nous des nouvelles pour la saison 14-15 ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : désolé mais je ne vois pas le rapport avec le bilan 2014. En ce qui concerne le plan basket 2015, pour l'AWBB, il a été présenté au ministre, qui a accueilli le principe mais souhaite travailler différemment de son prédécesseur. Il souhaite faire un geste vers les sports individuels après le plan boot (badminton prochain bénéficiaire). Le 3ième sport serait le plan basket

Plan programme : nous sommes fin mars et on travaille sur fonds propre depuis le début de l'année. Tous les plans programmes sont validés par le cabinet et soumis à la signature du ministre. Le cabinet a reconnu un retard dans la gestion de ces dossiers et s'est engagé à un traitement plus rapide pour 2016.

Pas d'autre question

**Jean-Pierre Delchef (président)** : je vous propose de passer aux votes

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : je demande, avant les votes, une interruption de séance et réunion de la commission financière

**Jean-Pierre Delchef (président)** : Je tiens à rappeler que les données du bilan doivent être reprises dans le modèle comptable de l'ADEPS, elles doivent être transmises pour le 31 mars à l'ADEPS, avec l'extrait de l'assemblée générale qui reprend les votes.

Si un retard est enregistré, la fédération se voit exclue de toute subvention. Interruption de séance, c'est votre droit

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : je comprends Jean-Marie Bellefroid mais le discours tenu par Michel Collard met son poste en garantie. On peut discuter sur la gestion et sur les montants mais sur le total, pas de soucis

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : ce n'est pas sur ce point- là que je voudrais une réunion

**Fabrice Appels (Hainaut)** : ce vote est important et pas de dérogation de la part de la fédération Wallonie-Bruxelles pour la date + excuses de Michel Collard, je pense que c'est ok

**Jean-Pierre Delchef (président)** : outre les excuses de Michel : un courrier a été envoyé aux présidents des parlementaires pour vous expliquer la situation

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : il y a un demi-million de fonds disponible : 461.926 euros très exactement

**Jean-Pierre Delchef (président)** : que faites-vous ?

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : je préférerais que les présidents parlementaires et la commission législative se réunissent.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : 5 minutes d'interruption

Plus d'intervention

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
5	0	4	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	<sup>30</sup>	26	0	4

**Jean-Pierre Delchef (président)** : Y a-t-il des justifications aux abstentions ?

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : non

**Jean-Pierre Delchef (président)** : je tiens au nom du conseil d'administration, à vous remercier pour la compréhension de la situation. Etant entendu qu'elle indispose tout le monde : les parlementaires, le conseil d'administration et le personnel. Nous ne l'avions pas appréhendée. Et nous apprenons de la part de notre expert comptable que notre façon de travailler n'était peut être plus la plus adéquate concernant la gestion d'une asbl.

**Michel Collard (trésorier général)** : je vous remercie tous pour avoir voté ce bilan et je serai à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Par ailleurs La somme de 4000000 € en divers représente les subsides à recevoir (mis maintenant dans produits financiers, à la demande de l'expert comptable)

#### 4. Décharge aux membres du Conseil d'administration et au Vérificateur régional

**Jean-Pierre Delchef (président)** : s'il fallait revoir cette décharge, nous serons dans les délais en juin pour revoir éventuellement

Votes :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	<sup>30</sup>	30	0	0

#### 5. Approbation des taux de l'assurance régionale

Néant

#### 6. Approbation des Conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration

Néant

#### 7. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

Néant

#### 8. Interpellations et motion de confiance

Néant

#### 9. Tableau d'éligibilité du Conseil d'Administration

Pas de questions

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	<sup>30</sup>	30	0	0

## 10. Admission, démission et radiation de clubs et de membres

Néant

## 11. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I.

11.1 Propositions des modifications statutaires

PA23 - Délai de 14 jours pour envoi des documents sauf concernant documents financiers (28 jours)

Pas de questions

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	<sup>30</sup>	30	0	0

PA70

Pas de question

Vote :

1 compétence du conseil d'administration : nous rappelons que le département n'a aucune compétence propre.

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
0	9	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	<sup>30</sup>	21	9	0

2. Composer département sans aval des groupements parlementaires

**Jean-Pierre Delchef (président)** : Ce n'est pas une volonté d'occulter les pouvoirs des parlementaires mais il s'agit de laisser au conseil d'administration le **soin** de gérer et éviter que certains d'entre vous **soient** juge et partie. Élément qui nous tient fort à cœur parce que nous nous sommes aperçus que ne pas octroyer cette liberté au conseil d'administration peut freiner ses travaux.

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
0	9	0	1	7	0	6	0	0	1	3	0	0	3	0	<sup>30</sup>	8	22	0



**Gérard Trausch (Namur)** : petit commentaire par rapport à la disparition supposée du département entraîneur. Les responsabilités de ce département ne sont pas négligeables. L'administrateur va disparaître et qu'en est-il de la notion de rapport à l'assemblée générale de juin ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : La situation est dépassée par la réalité. Un département qui n'a pas grand chose à décider est appelé à disparaître. La formation des cadres est gérée par la direction technique, qui en fait rapport au conseil d'administration, sans oublier le rôle de la commission pédagogique. La formation des entraîneurs nous est déléguée mais nous dépendons de la fédération Wallonie-Bruxelles. On gardera la même structure, vous aurez le rapport du responsable

**Jean-Pierre Vanhaelen (conseil d'administration)** : je vais rassurer tout le monde, je ne vais pas disparaître

Plus de question

Votes disparition du département entraîneur :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Création d'un département mini basket : rejoindre la réalité mais dans l'autre sens

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PA75 bis :

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : comme je l'avais laissé sous entendre, Liège retire sa proposition de modification statutaire

**Jean-Pierre Delchef (président)** : le conseil d'administration y a également réfléchi et nous la retirons également, compte tenu du fait que notre proposition ne répond pas totalement à la philosophie initiale du PA75bis.

PA77 : le conseil d'administration avait rédigé une proposition d'adjoindre dans les comités des clubs des personnes avec pour responsabilité la gestion des calendriers. 3 propositions différentes.

Votes concernant la proposition du Luxembourg (1 délégué) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
0	9	0	8	0	0	0	6	0	4	0	0	3	0	0	30	15	15	0

Proposition refusée

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : nous voudrions faire un amendement sur notre amendement. À la relecture du texte, nous avons remarqué que quelque chose n'allait pas. Suppression d'une partie de phrase (dont les compétences sont préalablement définies par le club). Reste assisté de maximum 2 responsables calendrier

**Fabrice Appels (Hainaut)** : c'est ce qui est repris sur le PV de la commission législative, point 2. Le PV est paru hier sur le site

**Jean-Pierre Delchef (président)** : donc 2 délégués au maximum à choisir

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : voter en 2 fois

**Jean-Pierre Delchef (président)** : rien n'interdit de proposer un amendement en séance

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : cette proposition est faite pour les clubs qui jouent sur plusieurs sites. Mais ce n'est pas obligatoire

**Gérard Trausch (Namur)** : si je ne prends qu'un responsable, je dois choisir entre les trois ?

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : laissez la liberté aux clubs de choisir leur responsable calendrier

**Fabrice Appels (Hainaut)** : notre but est de corriger d'éventuels manquements aux statuts. La proposition liégeoise est celle qui est donnée maintenant

**Philippe Aigret (Namur)** : je ne comprends pas la façon dont le texte restreint les possibilités. Si le but est de gérer les deux sites, on doit laisser aux clubs le choix de gérer leurs deux sites comme ils le veulent

**Fabrice Appels (Hainaut)** : votons l'amendement maintenant

**Paul Groos (Luxembourg)** : concernant la proposition du conseil d'administration, de maximum deux responsables calendrier, cela peut influencer sur le vote de Liège

**Jean-Pierre Delchef (président)** : le club peut en avoir qu'un seul. Le but est d'aider les clubs

Votes proposition Liège (amendement de l'amendement) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	<sup>30</sup>	9	21	0

Votes 2eme amendement Liège (texte PV de la commission législative) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	<sup>30</sup>	9	21	0

Votes proposition du conseil d'administration (2 délégués au maximum) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	3	1	0	3	0	0	<sup>30</sup>	29	1	0

PA97 : toilette (compétition à partir de 5 ans)

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PA102 (toiletage) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC 1 - point 1 (suppression des commissaires de table)

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Point 2 (modalités de constitution des listes des ayants droit)

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Point 3 (nombre minimum d'arbitres à fournir). On ne compte pas les catégories U12.

**Fabrice Appels (Hainaut) :** la proposition du Hainaut concerne tout le point 3. L'amendement de Liège et de Bruxelles-Brabant Wallon est trois arbitres. Donc on vote sur l'amendement d'abord (3 arbitres) et ensuite (2 arbitres). Liège et Bruxelles-Brabant Wallon ne sont pas d'accord sur le nombre. C'est dangereux parce que si le nombre de 3 arbitres ne passe pas et 2 arbitres ne passe pas, on reste au statu quo cette année. On impose alors à des clubs des arbitres pour des catégories où il n'y a pas d'arbitres.

Votes amendement (3 arbitres) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	0	8	0	6	0	0	0	4	0	0	3	0	30	15	15	0

Votes (2 arbitres) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

**Fabrice Appels (Hainaut) :** il n'était pas logique de ne pas le voter

Point 4 (prise en considération des arbitres de niveau 1) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
0	9	0	0	8	0	0	6	0	4	0	0	3	0	0	30	7	23	0

Point 5 (prise en considération des arbitres de niveau 2) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Point 6 (suppression niveau 1 sans limite de temps après une mutation) :

**Philippe Aigret (Namur)** : il faut barrer 'sauf arbitre de niveau 1'.

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	4	4	0	6	0	0	4	0	0	2	1	0	30	25	5	0

PC3 : adapter notre terminologie au code de jeu FIBA :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
0	9	0	0	8	0	6	0	0	4	0	0	0	3	0	30	10	20	0

**Fabrice Appels (Hainaut)** : dans ce cas, on peut envisager des affiliés aux fédérations du Zimbabwe, etc. Comment savoir qui est affilié dans une fédération étrangère dans ce cas ? On peut le revoter dans 3 mois, après précision des textes

**Paul Groos (Luxembourg)** : autant voter maintenant la simple suppression 'de la VBL'

**Jean-Pierre Delchef (président)** : c'est prévu dans la convention AWBB-VBL

Votes sur la proposition faite en séance :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Toilettage sera fait en séance de la commission législative.

PC16 :

Proposition de Namur LI ou LCI :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Proposition de Bruxelles Brabant Wallon :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	0	4	0	3	0	0	30	26	4	0

PC28 (vote global) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC29 à 40 (toiletage) votes en bloc :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC49 :

**Jean-Pierre Delchef (président)** : je n'ai pas l'impression que le texte répond aux différentes interrogations. Je vous propose de postposer cette proposition pour arriver à un seul et même objectif. Les provinces concernées sont d'accord

PC53 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
0	9	0	0	8	0	6	0	0	0	4	0	0	3	0	30	6	24	0

PC56 : toiletage (mini basket et plus U12) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC59 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC60 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC70 :

**Paul Groos (Luxembourg)** : j'aurais aimé avoir l'avis du conseil d'administration sur les compétitions à venir.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : nous ne savons pas encore répondre maintenant puisque le championnat n'est pas terminé. De plus, Mme Bresmal est absente

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC73 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC76 :

Proposition de Bruxelles Brabant Wallon : prévoir une amende en cas d'absence de délégué de club (jeunes). Forfait reste d'application pour les autres délégués

**Fabrice Appels (Hainaut)** : cela n'a aucun sens puisqu'il n'y a aucun classement en 3et3 et 4contre 4

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : la proposition concerne uniquement les délégués de clubs. Pour éviter les forfaits

**Jean-Pierre Delchef (président)** : il ne peut pas y avoir de forfait puisque pas de compétition et pas de classement

**Paul Groos (Luxembourg)** : délégué aux arbitres = forfait. Délégué aux clubs = amende

Report au mois de juin pour le premier point uniquement

Proposition de Liège : imposer aux arbitres d'indiquer le club responsable en cas de retard du début de match

**Fabrice Appels (Hainaut)** : + un amendement du Hainaut : préciser où indiquer la mention sur la feuille

Votes sur la proposition + l'amendement :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	0	6	0	4	0	0	3	0	0	30	24	6	0

PC89 : pas d'utilité de modifier la compétence de l'assemblée générale de mars

**Paul Groos (Luxembourg)** : c'est l'assemblée générale de juin qui précise les années de naissance. C'était un état d'esprit

**Jean-Pierre Delchef (président)** : votes sur la proposition toilettée :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC90 :

1. Proposition de Liège (toiletage) :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

2. Délai entre 2 rencontres :

**Pierre Vancabeke (Bruxelles Brabant Wallon)** : il n'est donc plus possible de jouer 3 matches le même jour

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	7	1	0	0	6	0	4	0	0	2	1	0	30	22	8	0

3. Proposition du conseil d'administration - disposition espoirs sportifs :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

4. Toiletage :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC90bis :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PC91 : point 1 déjà voté en novembre

Point b (couleurs) + amendement de Bruxelles Brabant Wallon uniquement en senior :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
0	9	0	6	2	0	6	0	0	3	1	0	3	0	0	30	18	12	0

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
0	9	0	8	0	0	0	6	0	4	0	0	2	1	0	30	14	16	0

PF 2 : report à juin pour plusieurs raisons. On peut revoir les missions de chacun

PF3 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF5 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten tions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF7 :

**Pierre Vancabeke (Bruxelles Brabant Wallon)** : que veut dire 'régulièrement'.

**Jean-Marie Bellefroid (Liège)** : inscrire les documents à leur réception



LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF7bis :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF8 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF11 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF12 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF13 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF14 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	0	8	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	22	8	0

PF15 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	3	3	0	4	0	0	0	3	0	30	24	6	0

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : les clubs provinciaux (hors Bruxelles) de notre province s'estiment lésés par rapport à Bruxelles

PF16 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PF17 : reporté

PF18 : taxes si tournois, amicaux et internationales non déclarés

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PJ15bis :

**Jean-Pierre Delchef (président)** : si le procureur décide une irrecevabilité, il n'y a aucun recours contre cette décision. La solution la plus simple est de supprimer la compétence au procureur et laisser au conseil judiciaire la décision. Et dans ce cas, rien n'interdit l'appel

**Philippe Aigret (Namur)** : si on met en 1ere instance, le problème peut-il être résolu ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : non

**Gérard Trausch (Namur)** : comment cela se passera t'il si la proposition est votée ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : les conseils judiciaires provinciaux décideront si la plainte est recevable ou non

**Gérard Trausch (Namur)** : cela constitue une surcharge pour les organes judiciaires

**Jean-Pierre Delchef (président)** : de cette manière, le droit fondamental d'appel est respecté

**Fabrice Appels (Hainaut)** : nous avons respecté le PJ27 qui nous impose de demander l'avis au conseil judiciaire général. La proposition au PJ54, fera que l'on devra peut être demandée l'avis des procureurs ici présents

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PJ54 : extranet au lieu d'intranet. Responsabilité de l'AWBB concernant la publication. Tous les clubs ont accès aux PV publiés sur extranet + inventaire dans la news du vendredi

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PJ63 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Un toilettage est à prévoir (ordre des mots)

PM9.2 :

1. Accord club :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

2. Attestation de non participation :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

3. Récépissé

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PM9.4 :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	0	6	0	4	0	0	3	0	0	30	24	6	0

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : quelle est la définition du mot « écrit » ? Est-ce que cela veut dire « manuscrit » ? Dans ce cas, on revient des années en arrière

G rard Trausch (Namur) : non, cela peut  tre un mail par exemple

PM9.5 :

- Accord du club :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	0	8	0	6	0	0	0	4	0	0	3	0	30	15	15	0

Modifier le fond de la case en rouge !

- joueur non professionnels :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	0	6	0	4	0	0	3	0	0	30	24	6	0

- Ajout coupe :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

- Joueur ayant sollicit  :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PM9.6 : + coach :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

PM12 : retir 

11.2. Indemn t  de formation pour les  quipes 3 &3 pour la saison 2014-2015 (document 5)

Pas de question

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

11.3. Mandat donn    la commission l gislative pour proc der au toilettage des textes

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

## 12. Approbation du TTA

### 12.1. Proposition de modification du TTA

Les articles PC78, 82, 83 ont fait l'objet d'adaptation qui seront traduites par une modification au TTA.

## 13. Proposition de neutralisation des montants de la licence collective pour toutes les équipes montant de division au terme de la saison 2014 – 2015

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	7	1	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	29	1	0

## 14. Compétition 2015 - 2016

### 14.1. Calendrier AWBB 2015 – 2016

**Alain Geurten (conseil d'administration)** : erreur dans le tableau. Il faut garder les coupes et calendrier des 14 équipes

**Paul Groos (Luxembourg)** : peut-on recevoir le document corrigé ?

**Alain Geurten (conseil d'administration)** : ce sera fait

**Jean-Pierre Mespouille (Bruxelles Brabant Wallon)** : concernant les 2 derniers weekends, si on applique ce qui est prévu, à savoir reporter les journées 19 et 5, on arrive à ce que 3 équipes jouent 3 semaines d'affilée à domicile et forcément 3 équipes joueront d'affilée en déplacement. Je demande que l'on change 2 weekends en coupe AWBB.

On utilise les journées 19 et 6 donc la semaine de coupe (4/10) est reportée à une semaine.

Ou bien les journées 18 et 5 et la journée de coupe de janvier soit avancée.

**Alain Geurten (conseil d'administration)** : on est tenu par la compétition nationale

**Jean-Pierre Mespouille (Bruxelles Brabant Wallon)** : ma proposition n'influence pas les 2 dernières journées. Il y a une 2ème chose très difficile à gérer pour les clubs : 2 weekends de championnat pendant les congés de carnaval ? Il serait souhaitable de mettre la journée 20 en opposition avec ½ finales de coupes AWBB. Il est plus facile de reporter 10 matches que d'en reporter 120. Majorité de gens qui partent aux sports d'hiver en février. Il y aura aussi une influence sur les provinces.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : 1. Technique. 2 éléments à prendre en considération. Je propose que toutes les personnes intéressées par le calendrier se réunissent avec Bernard Scherpereel et Alain Geurten et trouvent une solution qui convienne à tous. L'assemblée mandate ces personnes à trouver une solution, qui sera avalisée par la législative

### 14.2. Catégories d'âge 2015 – 2016 (document 8)

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

### 14.3. Règlement de la Coupe AWBB Messieurs 2015 – 2016

### 14.4. Règlement de la Coupe AWBB Dames 2015 – 2016

### 14.5. Règlement de la Coupe AWBB 2015 – 2016 Jeunes

**Jean-Pierre Mespouille (Bruxelles Brabant Wallon)** : y a-t-il moyen de revoir le texte globalement ? Il serait utile de mettre toutes les prérogatives dès le départ. Ce qui est important, c'est l'adaptation du PC75 voté ce matin. Logique que si on l'accepte en championnat, on l'accepte également pour la coupe

**Jean-Pierre Delchef (président)** : il n'était pas possible de le prévoir avant le vote

Votes en bloc sur les 3 règlements des Coupes :

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

## 15. Nouvelles de la FRBB

### 15.1. Approbation de la convention FRBB AWBB-VBL relative à l'organisation des compétitions nationales

**Jean-Pierre Delchef (président)** : traditionnellement, ce point est anecdotique. Aujourd'hui, il requiert votre plus grande attention. Réforme des compétitions nationales, l'assemblée générale de novembre avait marqué son accord sur le principe de réforme. Sur cette base là, différents groupes de travail ont été constitués, avec représentation de l'AWBB et ont œuvré utilement à savoir l'esquisse d'un règlement de licence et un roadbook pour les compétitions nationales.

En plus de cela, nous avons créé un cadre juridique. Premier objet : convention AWBB-FRBB-VBL. Une des revendications de la VBL était de décharger totalement la FRBB en matière de compétition nationale. Le conseil d'administration de la FRBB a acté cela et a signé la convention le 21/03/2015. La FRBB accepte les exigences de la VBL. Cela évitera différents errements tels que ceux rencontrés l'année dernière. Corollaire, il faut que l'on puisse s'accorder entre nous (AWBB-VBL) pour les textes.

Y a-t-il des questions sur deux premiers points (convention AWBB-FRBB-VBL et convention AWBB-VBL) ?

**Gérard Trausch (Namur)** : au niveau de la structure de l'asbl FRBB, que devient la structure de la FRBB et ses statuts ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : la FRBB reste la FRBB et reste incontournable pour les relations internationales et avec le COIB. Au niveau des principes, pas de changement puisque depuis 2001, la FRBB mandatait la VBL et l'AWBB.

**Gérard Trausch (Namur)** : l'assemblée générale sera-t-elle toujours composée de représentants AWBB et VBL, pas de changement structurels ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : l'idée est que la FRBB soit à l'avenir composée de l'AWBB, la VBL et la BLB. A l'heure actuelle, les membres sont nommés individuellement. Une asbl composée de plusieurs asbl n'est pas illégal.

**Gérard Trausch (Namur)** : les statuts, que deviennent-ils ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : il n'y aura plus de statuts mais un Règlement d'Ordre Intérieur. Les textes sont appelés à disparaître. Puisque la FRBB ne compte plus de membres, les textes concernant la compétition seront repris dans un roadbook

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

### 15.2. Approbation de la convention AWBB-VBL relative à l'organisation des compétitions nationales (document 13)

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

### 15.3. Approbation de la convention AWBB-VBL relative à la constitution d'une fondation

**Jean-Pierre Delchef (président)** : le 3eme point est relatif à cette idée. Soit la compétition est gérée conjointement par l'AWBB et la VBL soit nous devons trouver une autre solution. La VBL ne voulait plus rien à voir avec FRBB en ce qui concerne la compétition. Ils voulaient une nouvelle ASBL et nous avons refusé. Acté le non pour proposer une nouvelle idée originale qui est la fondation.

L'idée ou système de la fondation existe légalement. Structure fondation simplifiée. Pas d'assemblée générale, pas de vérificateur. Uniquement un conseil d'administration. Seul problème est qu'il faut passer devant un notaire. Seule façon de savoir si la fondation fondée de manière légale et permet d'octroyer une personnalité juridique. Les clubs ne pourront attaquer ni l'AWBB et ni la VBL. Dans le dossier Sint-Jan, on a évité le procès et été à l'arbitrage du COIB. Heureusement que Sint-Jan a perdu mais s'ils avaient gagné, les conséquences auraient pu être dramatiques. La fondation n'a pas de membres mais composée d'un conseil d'administration et peut accomplir tous les actes nécessaires au bon fonctionnement de la fondation. Concernant les deniers, ce sera pareil que ce que nous donnions déjà à la FRBB.

**Gérard Trausch (Namur)** : dotation c'est le patrimoine de la fondation ? Au niveau des représentants AWBB et VBL du conseil d'administration de la fondation, il n'y aura plus de représentants provinciaux ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : il n'y a jamais eu de représentants provinciaux au niveau FRBB.

**Gérard Trausch (Namur)** : donc la fondation reprend les administrateurs VBL, AWBB et BLB ? Point 3 de l'article 7

**Jean-Pierre Delchef (président)** : l'idée est que ce soit des représentants du conseil d'administration de l'AWBB. Les représentants AWBB de la fondation feront un rapport à l'assemblée générale. Logique puisque l'AWBB donnera des moyens financiers à cette fondation

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

#### 15.4. Résiliation de la convention AWBB –VBL du 25 novembre 2006

La proposition de la VBL est de résilier la convention de 2006 et de la remplacer par la convention 2015. Les changements concernent le volet compétition.

**Jean-Marie Raquez (Hainaut)** : la dotation sera-t-elle sous contrôle de la commission financière ? Comment cela sera-t-il formalisé ?

**Jean-Pierre Delchet (président)** : les montants de l'AWBB mis à disposition de la fondation sont d'une manière ou d'une autre repris dans le budget donc vous y aurez accès

**Gérard Trausch (Namur)** : le point 4.2 a disparu.

**Jean-Pierre Delchet (président)** : il sera repris dans le roadbook et le principe reste le même. Les clubs de la VBL ont eu du mal à digérer le fait que Gembloux ait pris une place vacante, laissée par la VBL. La question avait été posée à la VBL puisque plus de candidat VBL et que nous avons un candidat AWBB. Le conseil d'administration de la VBL a dit oui mais les clubs de la VBL ont eu du mal avec cela

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

#### 15.5. Approbation de la nouvelle convention AWBB-VBL

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

#### 15.6. Volet financier

**Jean-Pierre Delchet (président)** : le financement sera constitué d'un 50/50. On va plus loin dans la méthode de travail, à savoir qu'on ne peut pas imposer quelque dépense que ce soit sans l'accord des deux parties. Procédure lourde mais respecte les principes de notre fédération. Les montants reçus aujourd'hui sont indicatifs. Nous devons avancer. L'idée était d'avoir une évaluation et ne pas aller outre les budgets des projets communs. Si on veut vendre la compétition nationale, il faut faire des efforts. Efforts qui peuvent générer des nouvelles ressources donc, à terme, moins d'efforts à fournir par les ligues. Etendre l'élément vendeur de la ligue aux clubs de D2 et D3.

Si on veut vendre la compétition nationale, nous avons besoin de nouveaux moyens de diffusion. Transmission des matches de coupes sur la télé locale. Non seulement matches mais aussi capsules publicitaires. Ce qui veut dire que montants mentionnés sont repris afin de lancer le produit. Je suis persuadé que cela va générer d'autres ressources à terme.

Développement et informatisation : la D1 a son site. Ou trouvez-vous des informations utiles et agréables pour le D2 ou la D3 ? L'idée est de pouvoir sur base d'un cahier de charge, avancer. Le principe est de prévoir un budget prévisionnel pour avancer.



LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Abstentions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

Au nom des clubs nationaux présents et futurs, je tiens à vous remercier pour votre confiance.

### 15.7. Infos sur le Roadbook pour les compétitions nationales

**Jean-Pierre Delchef (président)** : le travail est fait autrement : l'idée est d'utiliser un autre mot, qui sera français. Ce document reprendra toutes les modalités juridiques sportives et financières. L'idée est de le présenter aux clubs qui disputeront la compétition nationale et le faire signer aux clubs avant le championnat. Ils s'engageront au mois de mai 2015 à respecter les dispositions prises, qu'il y ait un problème ou non. Si problème, nous prévoirons une adaptation pour la saison suivante. Le but est d'éviter des recours, quels qu'ils soient.

### 15.8. Infos sur le règlement des licences

En D1 et D2, le système de licences sera en test au cours de la saison 2015-2016. Pour la nationale 3, ce sera une année plus tard.

### 15.9. Mandat donné au conseil d'administration de procéder au toilettage des différentes conventions.

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Abstentions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

**Jean-Pierre Delchef (président)** : Merci de votre confiance.

Un point qui n'est pas repris à l'ordre du jour, le conseil d'administration a acté la démission de monsieur Guy Lorent en tant que représentant FRBB. Il revenait au groupement des parlementaires du Hainaut de désigner un nouveau représentant, en la personne de monsieur Jean-Marc Tagliafero.

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Abstentions
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	30	30	0	0

## 16. Divers.

**Michel Régnier (Namur)** : concernant la compétition 2015-2016, j'ai entendu dire qu'il y aurait de nouvelles obligations au niveau des salles. Pourrait-on créer, au sein de l'AWBB, une commission d'homologation Il y a tellement de disparités au niveau de l'homologation des salles. Pourrait-on avoir un règlement technique, à l'instar de la FFBB ? Je crains qu'un jour, nous devons agir en matière de sécurité. J'en veux pour exemple les panneaux 3et3 distribués par l'AWBB et qui s'avèrent assez dangereux. A Namur, nous avons constaté des anomalies. Nous devons le signaler aux gestionnaires de salle et aux responsables de clubs. On pourrait créer une commission qui se charge des problèmes d'homologation

**Jean-Pierre Delchef (président)** : on peut en débattre, sachant que nos statuts actuels sont limités. Si nous octroyons de nouvelles compétences, on s'engage à de nouvelles responsabilités qui nous dépasseront sans doute.

**Michel Regnier (Namur)** : il y a notamment une salle à Namur où il existe une dangerosité certaine et avons conseillé à l'échevin des sports d'effectuer des travaux.

**Gérard Trausch (Namur)** : le matériel 3et3 a été mis à disposition de l'AWBB et c'est donc l'AWBB qui est responsable du matériel.

**Isabelle Delrue (conseil d'administration)** : à l'achat des panneaux, la conformité de ceux-ci a été vérifiée avec Raphaël Obsomer

**Michel Regnier (Namur)** : ils sont sans doute conformes au niveau technique mais pas au niveau sécurité

**Jean-Pierre Delchef (président)** : vous savez que la VBL se réunit aujourd'hui aussi. Ils votent une proposition de changer les U21 en U23 (ceci ne figure pas à l'ordre du jour parce que je ne savais pas que ce serait proposé à la VBL aujourd'hui et voté). Je n'ai pas de texte.

**Fabrice Appels (Hainaut)** : il s'agit de la compétition, rien à voir avec PC53

**Jean-Pierre Delchef (président)** : au lieu de parler de U21, on parle de U23 nationaux. Les clubs en ont discuté. Que pensez-vous de cette option ?

**Paul Groos (Luxembourg)** : on considère donc que les U23 sont encore des jeunes ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : valable pour la compétition nationale U23 mais rien ne change au niveau de la compétition AWBB

**Philippe Aigret (Namur)** : la double affiliation serait alors valable jusqu'en U23 ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : oui. OK pour le mettre au PV et le voter ? (\*)

LGE 9			HAI 8			BBW 6			NAM 4			LUX 3			TOTAL			Absten
Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	Pour	Contr	Abst	T	P	C	tions
9	0	0	8	0	0	6	0	0	4	0	0	3	0	0	<sup>30</sup>	30	0	0

(\*) après la séance, le président de la VBL a contacté le président de l'AWBB l'informant de l'erreur formulée dans son sms. Lorsqu'il parlait des U23, ce n'était pas de la compétition U21 qui serait devenue une compétition U23 mais bien de l'âge pour la compétition où en nationale, les joueurs U23 (et non plus U21) repris sur une liste d'une équipe évoluant à un niveau inférieur pourront évoluer en nationale

**Fabrice Appels (Hainaut)** : laisser une piste de réflexion pour l'année prochaine. Et réfléchissons au PC53

**Jean-Pierre Delchef (président)** : merci de votre participation et de votre compréhension. Au vu de la sérénité des débats et des résultats des votes, nous sortons grandis de cette assemblée générale.

L'assemblée se termine à 13 heures.

Pour le conseil d'administration,



Jean-Pierre Delchef  
Président

Lucien Lopez  
Secrétaire général